



Bulletin municipal n°2

Avril 2021



1. LE MOT DU MAIRE

CHERES MAGALASSIENNES,
CHERS MAGALASSIENS



Dans le contexte si particulier de ce nouveau confinement, l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous exprimons notre soutien.

Nous souhaitons, en plus, nous adresser à nos viticulteurs et maraîchers qui viennent d'être sinistrés.

La région et en particulier Notre village vivent au rythme de la viticulture . C'est vous qui façonnez continuellement nos espaces non bâtis, vous entretenez en permanence notre environnement soit plusieurs milliers d'hectares. Votre production exportée de notre territoire nous fait connaître dans le monde entier ; vous êtes indispensables. Dès que notre viticulture tousse c'est l'ensemble du territoire qui éternue, notre économie est mise à mal.

En ce début de printemps rien ne nous sera épargné. À l'heure où la nature se réveille, où les arbres et les plantes se parent de bourgeons et de fleurs aux couleurs éclatantes, le gel, en ennemi féroce s'est invité à table et a détruit en une nuit le fruit de votre travail depuis octobre 2020. Un spectacle de désolation où la couleur noire de la gelée l'emporte sur le vert vif des jeunes pousses ; une chute de production estimée entre 50 et 80% de la récolte. Un désastre financier pour vous, vos familles et notre territoire.

PAROLE de vignerons : «nous n'avons jamais vu cela à Magalas».

Ces quatre dernières années, vous n'avez pas été épargnés, grêle, sécheresse, canicule, maladie (mildiou) et maintenant gel.

Et vous devez, malgré la destruction massive de la récolte, continuer quand même les traitements pour protéger la souche des maladies. Chacune d'elle bénéficiera d'un double traitement car la partie gelée repartira avec un retard de plus de 15 jours, ce sera un véritable casse-tête et un double travail pour préserver le vignoble.

Raisin ou pas, le travail est là ... il suffit de se déplacer sur notre territoire pour vous voir au travail.

Chers viticulteurs, nous voulons, avec ces quelques lignes, vous renouveler notre reconnaissance et vous confirmer que vos élus, conscients de cette calamité, se sont activés dès le vendredi 19 Mars. Nous avons défendu vos intérêts auprès de la Préfecture pour quantifier le désastre et préparer les dossiers afin de vous venir en aide.

Ce vendredi 26 avec notre Député Phillipe HUPPE en visite à MAGALAS, nous avons répondu à la sollicitation de plusieurs viticulteurs et enregistré leurs demandes.

Ce samedi matin, à MONTAGNAC, en réunion de travail, il a transmis vos doléances au Premier Ministre présent et je l'en remercie.

M. CASTEX a annoncé des mesures fortes « Une année blanche pour les cotisations sociales pour tous les agriculteurs concernés. Il souhaite que «sous dix à quinze jours les préfets disposent d'une

enveloppe d'urgence pour faire du cas par cas. C'est une question de survie, donner une marge de manœuvre pour que les situations les plus urgentes puissent être réglées ».

Il a aussi promis un dégrèvement de la taxe foncière ou encore la mobilisation des dispositifs actuels en matière d'activité partielle. Il a aussi accédé à une autre revendication forte de la profession à laquelle il entend répondre en débloquant des crédits d'urgence : dé plafonner les calamités agricoles « pour les porter aux taux maximum » soit 40% des pertes.

Il entend aussi les appliquer aux secteurs de la viticulture où elles ne s'appliquaient pas.

En même temps, dans l'Aude, ce même jour, Carole DELGA Présidente de notre Région a confirmé son soutien au monde viticole ; elle a débloqué vendredi une première aide de 5 millions d'euros. La Présidente, les élus locaux dont nous faisons partie, et les représentants du monde agricole affichent ensemble leur volonté de faire évoluer les choses et de rendre ainsi l'espoir à votre profession aujourd'hui sinistrée et en plein désarroi.

Il y a du pain sur la planche et nous espérons que toutes ces promesses seront tenues. Ensemble nous devons y veiller.

Vous trouverez dans ce bulletin un rappel des dernières consignes sanitaires : la pandémie ne nous épargne pas, un troisième confinement vient d'être instauré ; restons tous ensemble soudés.

Chers concitoyens nous vous garantissons qu'élus et personnel communal, tenons le cap. Les projets figurant dans notre programme de campagne sont en cours de réalisation ou en étude comme promis et malgré la difficulté à communiquer à cause du Covid 19.

Celui- là vivement qu'on le terrasse !

On ne s'arrête pas, nous continuons contre vents et marée, nous taillons les arbres, détruisons les mauvaises herbes, améliorons la propreté et nous préparons le fleurissement.

Centre historique, cœur de ville et lotissements ne sont pas oubliés (par contre s'il vous plait soutenez-nous et pour ceux qui le peuvent soignez votre devant de porte, ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à avoir un beau village : la tâche est immense, merci d'avance !)

Grace à notre gestion, comme promis rigoureuse en bon père de famille, nous avons, lors du dernier conseil municipal voté une première baisse du taux des impôts sur le foncier bâti. La part communale passant de 27,7 à 26,7 ce qui représente 3,60%;

Notre capacité d'auto financement a augmenté de plus de 100% , passant de 300 000€ à 700 000€. C'est de bon augure pour l'avenir.

Vous découvrirez aussi dans le sommaire l'ensemble des sujets que nous développons. Par ce bulletin, nous nous invitons dans vos foyers, espérant que vous lui réserverez le meilleur accueil. Comme vous, nous ressentons cet isolement comme une injustice. Notre souhait est, qu'au plus vite, la vie normale reprenne son cours et que les forces vives et passives de notre petite ville reprennent, ensemble, vie.

Nous souhaitons et il nous tarde de vous rencontrer pour vous présenter et débattre des actions à entreprendre.

N'oublions pas ...

LE MAGALASSIEN EST FIER, COURAGEUX, TETU, PERSEVERANT ET INTELLIGENT

Le Maire et son Equipe

2. SOMMAIRE

- ❧ 1. MOT DU MAIRE
- ❧ 2. SOMMAIRE
- ❧ 3. INFORMATIONS DIFFUSÉES ET PRINCIPAUX
TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE VILLAGE
- ❧ 4. BILANS DU TRAVAIL DES COMMISSIONS
- ❧ 5. INFORMATIONS IMPORTANTES
- ❧ 6. VIE PRATIQUE
- ❧ 7. TRIBUNES LIBRES



Directeurs de la publication : Pascal TRAMPARULO et Patricia SIMO-CAZENAVE
Photos et illustrations : Mairie de Magalas (Pierre SAUVY) - Imprimeur CréaPub
Bulletin municipal entièrement réalisé par les élus et le personnel communal.
Imprimé en avril 2021 à 1800 exemplaires et diffusé aux habitants de la commune de Magalas.

3. INFORMATIONS DIFFUSÉES ET PRINCIPAUX TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE VILLAGE

Tout au cours de ces 10 mois nous avons rédigé 4 lettres d'information et un premier bulletin municipal en décembre dans lesquels figure le bilan des actions menées depuis notre prise de fonction.

Voici les travaux visibles effectués par les différentes commissions :

- *Nettoyage et taille des arbres et arbustes du village et des lotissements ; rénovation du lotissement «la Grangette»*
- *Remise en état des 21 bassins réservoirs ;*
- *Remise en état des chemins communaux dégradés (épareuse) ;*
- *Remise en état du cimetière (nettoyage et taille) ;*
- *Rénovation de l'église, de son éclairage avec nettoyage complet du clocher au parvis ;*
- *Remise en état des bacs à fleurs ;*
- *Goudronnage de l'impasse du Muscat ;*
- *Déplacement du Marché sur la Promenade ;*
- *Mise en place du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) avec création d'un registre de solidarité (recensement des personnes vulnérables) grâce auquel nous avons pu intervenir tout au long de ces 10 mois ;*
- *Soutien aux Restos du Cœur et aux associations ;*
- *Réfection du joug de la cloche au rond-point de l'Audacieuse ;*
- *Remise en état des locaux associatifs (Âge d'or, Anciens Combattants, etc....) ;*
- *Préparation du local pour la Maison des services ;*
- *Création du local semi-enterré sous la terrasse de la Maison pour Tous pour les contenants des ordures ménagères ;*
- *Création de l'aire de co-voiturage en association avec le Département ;*
- *Préparation des locaux pour la rentrée scolaire des deux écoles maternelle et élémentaire ;*
- *Réorganisation de la Police Municipale avec une ouverture les samedis et dimanches ;*
- *Réorganisation totale du personnel œuvrant dans le cadre périscolaire afin de répondre aux exigences des normes d'hygiène imposées par la Préfecture et modifiées en fonction de la situation sanitaire ;*
- *Transfert de la compétence à la Communauté de communes du centre de loisirs ;*
- *Déplacement du musée du Vin, de la Cloche et des Sonnaillles ;*
- *Nettoyage de l'entrée de l'école élémentaire ;*
- *Réfection de la façade de la Maison pour Tous ;*
- *Elagage avec le personnel communal de la Promenade (14 platanes) ;*
- *Remise en état du poste vidéo de la Police Municipale ;*
- *Accompagnement de la structure privée pour le déplacement de la Maison de retraite ;*
- *Soutien à la pharmacie Faubert par le prêt et l'installation du barnum pour le dépistage du Covid 19*



Création d'un local semi-enterré afin de stocker les containers



Nettoyage de l'accès à l'école élémentaire



Réfection du mur du cimetière



Elagage et réfection de la Promenade



Réfection de la barrière Chemin du Bois



Réalisation de l'enrobé «impasse du Muscat»

COMMISSION GRANDS TRAVAUX

(sous contrôle des Commissions des finances, de l'urbanisme et du Directeur Général des Services)

- **Accompagnement** pour la création d'une nouvelle cantine au Collège les Arbours après la démolition bâtiment Rayan : travaux financés par le Département pour un montant de 2 500 000 € TTC.



- **Accompagnement** de la structure privée pour le déplacement de la maison médicale.
- **Réfection des trottoirs Avenue de la Gare** (c'est le personnel communal qui a la charge d'installer les barrières de protection) ; le fournisseur étant en rupture de stock, les 15 barrières manquantes devraient être livrées sous quinze jours. Travaux financés par le Département à hauteur de 143 000 €.
- **Remise en état des chemins communaux** dégradés lors des intempéries de novembre 2019 : le montant des travaux est de 148 000 €, financé en partie par l'Etat, la Région et le Département.
- **Accompagnement et suivi des entreprises** qui installent le «réseau fibre» : un travail énorme nécessitant de nombreuses autorisations du service urbanisme pour les demandes de DICT (demande d'intention de travaux pour des intervention sous la chaussée) sous la surveillance de la Police Municipale.



- **Avancement du nouveau groupe scolaire** : nous venons de signer les sous-seings privés des trois terrains nécessaires à la construction de l'école élémentaire. En parallèle, nous avons, après de nombreuses réunions avec le corps enseignant, le personnel du périscolaire et les parents d'élèves, lancé l'appel à concours. Les architectes qui ont souhaité concourir ont disposé d'un mois pour soumettre leur candidature, incluant leurs références, expériences, etc... A l'issue de ce mois un jury a retenu, parmi 48 candidats, les trois architectes apparaissant comme les mieux à même de réaliser notre projet. Ils disposent maintenant de quarante jours pour soumettre leur proposition dite « esquisse », assortie de plans et de maquettes. La meilleure proposition sera alors retenue. Nous serons à la mi juin 2021. Dès le mois de septembre, nous rentrerons dans les phases classiques d'une construction : permis de construire, marché public de travaux à passer etc... afin de donner le premier coup de pioche aussi vite que possible.

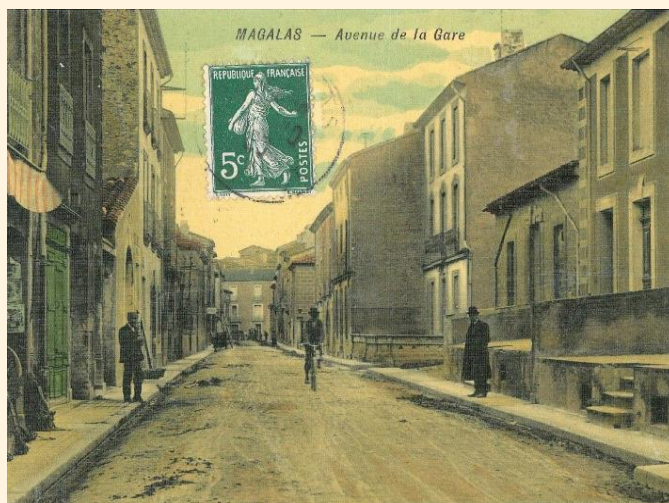
AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA GARE

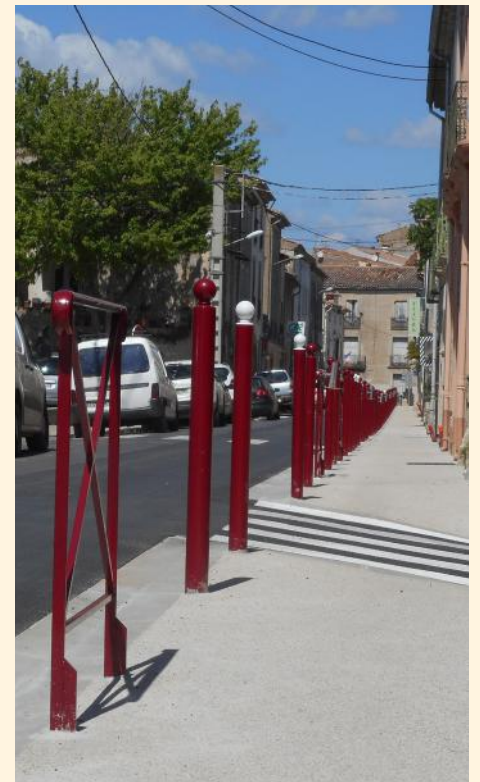


Les travaux d'aménagement de l'avenue de la gare sont terminés. Les piétons ont la possibilité de parcourir cet axe majeur de notre centre-ville en toute sécurité.

Nous avons pris la décision de reconstruire entièrement le trottoir de droite, en direction du centre, aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

L'emprise de la chaussée, en tenant compte de la largeur de ce nouveau trottoir et du maintien du trottoir actuel de gauche reste suffisante pour assurer un passage facile des véhicules (y compris camionnettes, véhicules de secours et pompiers), tout en maintenant un stationnement tout au long de la rue, indispensable tant pour les riverains que pour les commerces proches.





Prochainement, le carrefour de l'Avenue de la Gare / Rue de l'Egalité sera totalement réaménagé. Le poteau EDF gênant sera déplacé, l'angle du carrefour direction gare sera élargi et modifié, et toute la signalisation refaite.

AUDIT DES RISQUES D'INONDATION

Nous venons de recevoir l'audit terminé des eaux de ruissellement, complément indispensable au Plan de Prévention des Risques Inondation, incluant les bassins de rétention, canalisations, bouches, etc ...tout cela afin de prévenir et d'éviter autant que faire se peut les déboires et inondations qui interviennent lors d'épisodes cévenols récurrents.



Les résultats laissent apparaître des désordres importants, en accord avec nos constatations mises par écrit lors de la campagne électorale ; nous avons commencé à les traiter mais la tâche sera immense et coûteuse.

Notre prochaine action urgente est de remettre en service le bassin de rétention d'eau, située au rond-point du pressoir, à l'entrée de la Lande de Rouquette, car il ne fonctionne pas et cela depuis de nombreuses années.

Nous aurions aimé présenter dès maintenant, à toutes et à tous, les résultats de cet audit lors d'une réunion publique. Malheureusement, les règles sanitaires nous interdisent cette pratique. Dès que les rassemblements seront de nouveau autorisés nous vous inviterons à une présentation.

4. BILANS DU TRAVAIL DES COMMISSIONS

A/ COMMISSION «SECURITÉ»

La Police Municipale est une activité de service public qui répond à un besoin général.

Sous le commandement du Brigadier-chef TORRENTELE, la police Municipale de MAGALAS s'est structurée progressivement.

Actuellement ses effectifs sont au nombre de 5, 3 policiers municipaux, un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et un personnel d'accueil capable de gérer certaines situations.

Le nouveau véhicule de la P.M.



La présence sur le terrain se traduit par la mise en place des nombreuses patrouilles afin de sillonner le territoire de la commune dans un créneau hebdomadaire plus important.

A la suite de la mise en place du plan Vigipirate et des restrictions liées au COVID, une attention particulière est apportée aux abords des écoles, à l'entrée et à la sortie des élèves.

Cependant leurs missions sont multiples, et l'incivilité de certains ne facilite pas les choses comme le non-respect de la propreté sur les voies publiques.

Mais le point noir reste toujours la circulation routière dans le village. Il en est de même pour le stationnement anarchique aux abords des écoles et du collège. Des parkings situés à proximité de ces établissements restent désespérément vides.

Dernièrement, l'ensemble du personnel du poste de police a été engagé sur une recherche de personne disparue. Le Maire et son équipe ont tenu à saluer l'excellence de la disponibilité du personnel dans cette action.

B/ COMMISSION DU CCAS

Elle reste très active malgré la crise sanitaire qui nous touche tous. Le CCAS s'occupe des habitants les plus vulnérables ainsi que des personnes en difficultés. Nous mettons tout en œuvre pour leur permettre d'avoir des contacts directs avec diverses administrations. En fin d'année, un don alimentaire a été attribué aux «Restos du cœur». Des bons d'achats, à utiliser dans les commerces du village, ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans. Nous continuons et nous sommes à votre service.

C/ COMMISSION FESTIVITES, CULTURE ET MONDE ASSOCIATIF

En fin d'année 2020, nous avons pu maintenir notre traditionnel marché de Noël, malgré le froid et la pluie, les commerçants ainsi que les chalands ont répondu présents. Les plus jeunes ont pu profiter d'une balade à dos d'âne. Le Père Noël nous a rendu visite pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Malheureusement la Préfecture ne nous a pas autorisés à mettre en place la patinoire (nous ne perdons pas espoir de pouvoir l'installer plus tard).



Ce début d'année 2021 ne nous a pas épargnés. Cette crise sanitaire nous contraint à limiter et à réorganiser notre mode de vie ; de ce fait les festivités ne peuvent se dérouler normalement, les traditionnels vœux du Maire ont dû être annulés, le repas de nos Aînés est reporté à une date ultérieure.

Animations passées en respectant les règles sanitaires :

19/03 : La commémoration Guerre d'Algérie a eu lieu.

24/04 : Nettoyage écocitoyen des berges du Libron - Reportée à une date ultérieure

Animations à venir sous couvert d'acceptation par la Préfecture

08/05 : Commémoration de l'Armistice 1939/1945

16/05 : Marché du Terroir sur la Promenade.

29/05 : Fais ton Sport.

D/ COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Elle a continué à oeuvrer pour préserver les enfants, enseignants, parents en respectant les mesures gouvernementales quelquefois difficiles à mettre en place. Le personnel municipal, très réactif et efficace, s'est adapté aux nouvelles règles, qu'il en soit remercié.

Des travaux d'amélioration des établissements scolaires maternelle et élémentaire ont été réalisés, ou sont en cours.

Actuellement, 12 postes informatiques ont été installés en maternelle. Il en sera fait de même en élémentaire ultérieurement.

Le Conseil Municipal et M Deconchy, Directeur de l'école élémentaire ont validé la mise en place d'un projet de médiation animale avec le Dr Jourde Laurence, diplômée, anciennement vétérinaire sur Magalas, pour permettre aux enfants de l'ULIS (classe d'enfants en difficultés) de travailler sur la communication, le relationnel entre pairs, la confiance en soi, la responsabilité, l'équilibre émotionnel, la méthodologie de travail, planification, etc... avec intervention d'animaux en classe dont il faudra s'occuper, observer, et tenir un journal de bord dès mars.

E/ COMMISSION ETAT CIVIL

Depuis le début de l'année, nous avons enregistré 8 naissances de plus sur la commune. Félicitations aux parents, bienvenue aux enfants !

Les mariages et pacs continuent à être célébrés dans notre commune tout en respectant les gestes barrières, la distanciation, le port du masque et selon les capacités d'accueil de la salle de la mairie.

Les décès sont au nombre de 38 en 2020. Une pensée à ceux qui nous ont quittés et à leur famille.

F/ COMMISSION COMMUNICATION

Après concertation avec les élus, nous avons convenu de créer pour vous deux sources d'informations :

- La lettre d'informations municipales diffusée environ tous les 2 mois. Son but est de vous informer des décisions et actions prises en temps réel.*
- Le bulletin municipal est diffusé 2 à 3 fois par an. Il récapitule l'ensemble des actions et décisions prises par le conseil municipal.*

Prochainement, la commune aura un nouveau site internet. De nouvelles fonctionnalités seront disponibles pour faciliter les démarches des habitants, tels que le paiement en ligne, la réservation de la cantine scolaire ainsi que des salles communales.

G/ COMMISSION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE

Une nouvelle association est basée à Magalas. Son but est de réguler la population féline sur la commune : «LES CHATS LIBRES A MAGALAS». Elle recherche des bénévoles. Elle est en partenariat avec «30 millions d'amis».

ECO-PATURAGE : Le terrain de la gare de Magalas a été débroussaillé par des Poneys ! Jean-François DINNAT du pôle maintenance SNCF, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, maire de la commune et son équipe, ont accueilli le berger et ses 5 poneys. Les animaux ont brouté sur les abords de la gare. La méthode est écologique, rentable, et surtout sans aucun bruit ni pesticides. L'éco-pâturage contribue notamment à la conservation de la bio-diversité et diminue l'impact environnemental. Plus sélectif que le fauchage mécanique, il permet la régénération du boisement.



5. INFORMATIONS IMPORTANTES

FLASH URGENT

Pour la 3^{ème} fois le dimanche matin, la Boulangerie de la Place Neuve sera ouverte. Il est important de continuer à la fréquenter ce jour là si nous voulons qu'elle reste ouverte le dimanche !!!

NAVETTE

La navette est désormais disponible, elle conduit les personnes inscrites à la mairie pour se faire vacciner dans les centres de Béziers, Pézenas, Bédarieux.

NE JETEZ PLUS, LA LIGUE CONTRE LE CANCER RECUPERE !



Participons au financement de la recherche et à l'aide aux malades : déposons nos téléphones portables, cartouches jet d'encre en Mairie et nos Radiographies argentiques dans les Pharmacies et Cabinets de radiologie.

La valorisation de ces trois déchets représente le financement de trois chercheurs sur le cancer pendant un an.

Avec en France 1 000 nouveaux cas par jour, nous devons tous nous mobiliser !

mobiligue34@gmail.com 04 67 61 31 31

MESSE

Lundi 3 mai à 10h30 aura lieu la traditionnelle messe à la Chapelle Ste Croix.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes fille nés en Avril, Mai, Juin 2005 doivent se faire inscrire sur les listes du recensement militaire. Merci de contacter la Mairie au 04.67.36.20.19 ou par mail à accueil@ville-magalas.fr. Une fiche de renseignements sera alors à remplir, avec, en pièces jointes, la copie du livret de famille (page des parents et de l'intéressé) et copie de la carte nationale d'identité. Une fois ces documents reçus une attestation de recensement sera délivrée.

Le recensement revêt une importance considérable, et permet en particulier l'inscription automatique à dix-huit ans sur les listes électorales et la délivrance d'une attestation de recensement (nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique)

TRAVAUX SUR LA FIBRE

Dans le cadre du projet départemental Hérault Numérique, le Département a le plaisir de vous informer de l'ouverture commerciale à la fibre optique à partir du 31/03/2021.

Le réseau sera disponible en partie sur la commune, 694 logements seront raccordables à cette date sur la première zone (au total 5 zones couvriront la commune).

Numérique Hérault
Le très haut débit pour tous

Des questions sur la fibre?
Consultez notre Foire Aux Questions : www.covage.com/faq

Raccordez-vous à la fibre!

- 1 TESTER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE LOGEMENT**
Rendez-vous sur www.heraultnumerique.fr
Après avoir vérifié que votre logement soit raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.
Plus d'infos sur les opérateurs commerciaux disponibles sur : www.covage.com/fibre-herault-thd/operateurs
- 2 UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE**
Conseil : Conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service
- 3 JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE**
Je profite de mes nouveaux services !

SALON DE COIFFURE

Déesse Coiffure informe sa clientèle de son changement de local, installé sur la ZAE l'Audacieuse à partir du 27 avril 2021 (à côté d'AXA Assurances).

6. VIE PRATIQUE

Les numéros utiles :

- | | | | |
|--------------------------|----------------|--------------------|--------------------------|
| • La mairie : | 04 67 36 20 19 | • Les Pompiers : | 18 ou 112 |
| • La police municipale : | 04 67 36 69 80 | • Le SAMU : | appel depuis un portable |
| | 06 79 31 95 63 | • La déchèterie : | 15 |
| • La gendarmerie : | 17 | • La médiathèque : | 04 67 36 08 13 |
| | | | 04 67 80 79 79 |

7. TRIBUNES LIBRES



Chères Magalassiennes, Chers Magalassiens,

Au prochain Conseil Municipal est attendu un rdv annuel important : présentation et vote du **budget primitif** de la Commune. Liste dite d'opposition, **nous avons cependant choisi d'être objectifs et constructifs pour vous et notre village.**

Dans sa profession de foi, la majorité élue avait annoncé **un audit général, des économies de 2,7 Millions d'Euros et une baisse des impôts fonciers de 3,7%. Alors même que nous sommes sans nouvelles de cet audit, le projet d'une nouvelle école a été malgré tout déjà clairement engagé.** Lors de la campagne, nous nous étions opposés à cette école engageant les magalassiens pour **un endettement sur 3 mandats municipaux pour plusieurs Millions d'Euros.**

D'autant plus que personne ne parle du **budget de fonctionnement** de ce nouveau bâtiment, dépense annuelle que la Ville de Magalas devra supporter en plus de la charge d'entretien des locaux actuels.

Un référendum auprès des Magalassiens/Magalassiennes nous paraît opportun sur ce sujet !

Vous pouvez échanger avec nous via notre page Facebook « Magalas Mon Village ». Continuons les gestes barrières et prenons soin de nous et de nos proches. @ très vite !

Les élus Magalas Mon Village.



Chères Magalassiennes, chers Magalassiens.

Vos élus de Vers 1 Nouvel Avenir sont présents dans toutes les commissions qui se tiennent régulièrement malgré la COVID. et **mettent tout en œuvre pour vous représenter** le plus fidèlement possible selon nos convictions.

Le futur grand projet des élus de la majorité sera une nouvelle école élémentaire.

Nous serons très vigilants et nous vous tiendrons régulièrement au courant des avancées. Pour l'instant, nous trouvons dommage de **ne pas utiliser la totalité du terrain acheté** pour y bâtir cette nouvelle école afin d'avoir un bâtiment de plain-pied. En effet, une partie de ce terrain sera viabilisée et vendue en terrains à lotir **pour pouvoir financer cet achat.**

Nous espérons que **ce projet apportera une réelle plus value par rapport à l'école actuelle** pour l'éducation et le bien-être de nos enfants. Cependant, gardons en tête, qu'en déplaçant l'école, nous priverons les élèves du stade, du gymnase Coste-Rouge, du gymnase du collège, de la Maison pour Tous et de la salle de Convivialité.

Jérôme FABRE pour la liste **VERS 1 NOUVEL AVENIR**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE